

LOI DE FINANCES 2026

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA392	1 jour - 7 h	Bases	Présentiel ou à distance	587,00 €

LIEUX ET DATES :**PARIS**

- Du 07/07/2026 au 07/07/2026

OBJECTIFS

- Appréhender les évolutions de la réglementation fiscale relatives à l'assurance de personnes et à l'environnement patrimonial des particuliers des professionnels et des entreprises
- Conseiller les clients dans le cadre des évolutions fiscales

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Le formateur analyse les évolutions fiscales sur le patrimoine et sur l'assurance de personnes. Des exercices et des questions-réponses viennent consolider les différents thèmes abordés.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance et du patrimoine, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

- A. Barème de l'impôt 2026 et principales actualisations
- B. Dispositions en faveur des particuliers, des professionnels et entreprises
- C. Dispositions en défaveur des contribuables
- D. Conseils pour optimiser les changements de fiscalité et de prélèvements sociaux

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Conseillers et chargés de clientèle en assurance
Gestionnaires en assurance
Chargés d'études juridiques et/ou fiscales
Intermédiaires d'assurance
Inspecteurs
Conseillers en gestion de patrimoine

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

587,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 15/02/2026 à 13:31